

## AVIS D'APPELS D'OFFRES

N° 01/2018

**Objet : Urbanisation du système d'information de gestion financière  
et réalisation d'un plan d'action opérationnel.**

Le Centre Informatique du Ministère des Finances (CIMF) lance le présent appel d'offres pour le choix d'un bureau d'études expert dans les domaines du conseil en management et des systèmes d'informations, afin de réaliser une action de réingénierie des processus métiers liés au domaine de la gestion financière, d'établir un cadre de référence et de réaliser un plan d'action pour la mise en œuvre, nécessaires pour doter le Ministère des Finances d'un système d'information de gestion financière intégré, moderne et en parfaite concordance avec les orientations stratégiques nationales.

Les bureaux d'études intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges au siège du C.I.M.F sis à « **Angle Avenue Mohamed Ali Akid et Boulevard de la terre (en face de la METEO) Centre Urbain Nord 1003 Tunis** », dès la parution du présent avis, contre le paiement de la somme de Cent Dinars (100 DT) en espèces ou par Chèque bancaire ou postal.

Chaque soumission doit être présentée conformément aux termes des clauses administratives du cahier des charges et comme précisé à l'article onze (11) du CCAP.

Les offres afférentes à cet appel d'offres, doivent obligatoirement être soit déposées directement au bureau d'ordre central du CIMF contre décharge, soit adressées par la poste et recommandées ou par rapide poste au Siège du C.I.M.F et ce au plus tard **le Mardi 03 Avril 2018 à (12<sup>h</sup>00)** délai de rigueur (le cachet du bureau d'Ordre Central du CIMF, faisant foi). Les plis parvenus au CIMF après ce délai, seront rejetés.

Les offres doivent rester valables durant **120 jours** à compter du jour suivant celui de la date limite de réception des offres.

La séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mardi 03 Avril 2018 à 14<sup>h</sup>00** au siège du C.I.M.F et ce en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants officiels (munis obligatoirement d'une procuration).